

Association Périscolaire de Sault-Brénaz

Note d'information

Les membres : *Nathalie Fougeray, présidente,
Karine Kermaïdic, secrétaire,
Jessica Bloise, animatrice,
Joelle Filippone, animatrice,*

Aux parents d'élèves :

A la suite d'une certaine dérive au niveau du comportement de certains enfants pendant la garde effectuée par L'APSB, l'association a décidé de mettre en place un système de sanctions potentielles et ce, à partir de ce jour.

Pour chaque période scolaire (de vacances à vacances), l'enfant qui aura un comportement répréhensible se verra dans l'ordre:

- Attribuer un « premier avertissement » avec information aux parents par le biais du cahier de liaison de l'école ;
- un « second avertissement » si ce comportement se renouvelle, également notifié dans le cahier de liaison et Monsieur le Maire en sera averti.
- Dans le cas où le comportement de l'enfant ne change pas, l'équipe sera amenée à notifier une **exclusion de l'enfant** aux deux prochains jours de garde périscolaire prévue par les parents.

Si l'attitude de l'enfant ne se régule toujours pas :

La deuxième exclusion notifiée sera de cinq jours.

La troisième sera l'exclusion définitive de l'enfant pour le reste de la période.

L'APSB entend par comportement répréhensible toute :

- Atteinte physique (coup, geste déplacé, ...) envers d'autres enfants et personnes de l'APSB ;
- Atteinte morale (insulte, menace, ...) envers d'autres enfants et personnes de l'APSB ;
- Dégradation de matériel (graffiti, casse, ...), de bien appartenant à l'APSB ou à d'autres personnes.

En cas de manquement grave à la discipline, l'APSB se réserve le droit d'exclure un enfant sans suivre l'ensemble de ce processus.

Rappel concernant le fonctionnement :

- Les plannings doivent être déposés dans la boîte aux lettres au plus tard à la date indiquée chaque mois.
- En cas d'absence de l'enfant, le goûter sera facturé sans annulation préalable. Par ailleurs, pour tout changement il est indispensable de laisser le message sur le répondeur de l'APSB.